

Appel à candidature “Assemblée des éco-délégués de lycée”

Depuis 2019, sous l’impulsion du ministère de l’Education nationale, les collégiens et les lycéens élisent un éco-délégué par classe. Ces élèves jouent un rôle essentiel. Ce sont des copilotes et des ambassadeurs des projets pédagogiques, menés au cours de l’année scolaire pour faire des collèges et des lycées des espaces à la pointe de la lutte contre la crise écologique.

L’Académie du Climat, établissement de la Ville de Paris dédié à la transition écologique et aux jeunes, propose depuis la rentrée 2021 aux établissements publics parisiens des parcours pour sensibiliser, expérimenter et se mobiliser en faveur du climat.

Dès 2022, le rectorat de Paris et l’Académie du Climat ont fait le choix de soutenir les lycées volontaires par la création d’**un dispositif de formation et d’accompagnement** sur une année scolaire afin d’amplifier l’engagement des éco-délégués et de former et épauler leurs référents.

Fort du succès de ces dernières années, ce dispositif est reconduit pour l’année 2026-2027. Le rectorat de Paris et l’Académie du Climat lancent donc un nouvel appel à candidature destiné à sélectionner dix lycées parisiens (20 éco-délégués par lycée).

Ces 200 éco-délégués, accompagnés de leurs référents, bénéficieront d’un ensemble de rencontres et d’ateliers organisés au sein et par l’Académie du Climat.

- **D’octobre à janvier**, plusieurs temps seront proposés aux éco-délégués leur permettant d’acquérir des connaissances scientifiques autour des grands enjeux environnementaux et de voter pour la thématique de l’année (alimentation durable, adaptation au changement climatique, nature et biodiversité, eau, etc.) ;
- **De février à juin**, les éco-délégués seront accompagnés par des experts de l’Académie du Climat et ses partenaires. Chaque établissement pourra aussi bénéficier d’un tutorat par des étudiants de Sciences Po, afin de mettre en œuvre un projet de sensibilisation auprès de la communauté scolaire (vidéos, affiches, podcasts, plaidoyer, événements, etc.). Des ateliers spécifiques (prise de parole, créations numériques, design, etc.) seront proposés afin de développer des compétences transversales nécessaires à la mise en œuvre des projets et mobilisables dans le parcours scolaire des élèves retenus ;

- **En mai**, les éco-délégués restitueront leurs projets lors d'un temps festif avec l'ensemble des établissements en présence des représentants du rectorat et de de la Ville de Paris.

Les référents des éco-délégués lycées bénéficieront de temps de formation dédiés (E AFC), d'échanges entre pairs, d'un soutien logistique et opérationnel sur l'année et d'un réseau de partenaires engagés dans la transition écologique, pour les aider à construire une dynamique collective pérenne au sein de l'établissement.

Cet appel à candidature est ouvert aux lycées publics parisiens, qu'ils soient engagés ou pas encore dans une démarche de développement durable ou labellisés E3D. Ce parcours est par ailleurs une porte d'entrée dans cette démarche et peut faciliter la labellisation des établissements qui le souhaiteraient.

La date limite de candidature est le **vendredi 5 juin 2026**. Si votre candidature est retenue, une rencontre sera organisée entre votre établissement et l'équipe de l'Académie du Climat.



*Pour l'Académie du Climat
Ville de Paris*

Anne-Claire Boux

Adjointe au maire de Paris, en charge des affaires scolaires et de la petite enfance

Pour l'Académie de Paris



Laurent Noé

Directeur de l'académie de Paris.